



La lettre d'information de l'Association Foncière Urbaine Libre de votre résidence

Le site de l'AFUL: <http://aful-les-patios.voila.net> **Webmaster** Jean Crapet
Une adresse mail: aful.patios@yahoo.fr

Le Comité syndical 2013:

Président: Didier Fourneret

Trésorier général: Jean Pierre Garnier

Secrétaire trésorier adjoint: Louis Koch

Syndics:

Aimée Nizart - Sandrine Rafaitin - Jean Crapet - Joël Nizart - Mickael Nasreddine

L'organisation de votre comité syndical est disponible sur le site de l'AFUL



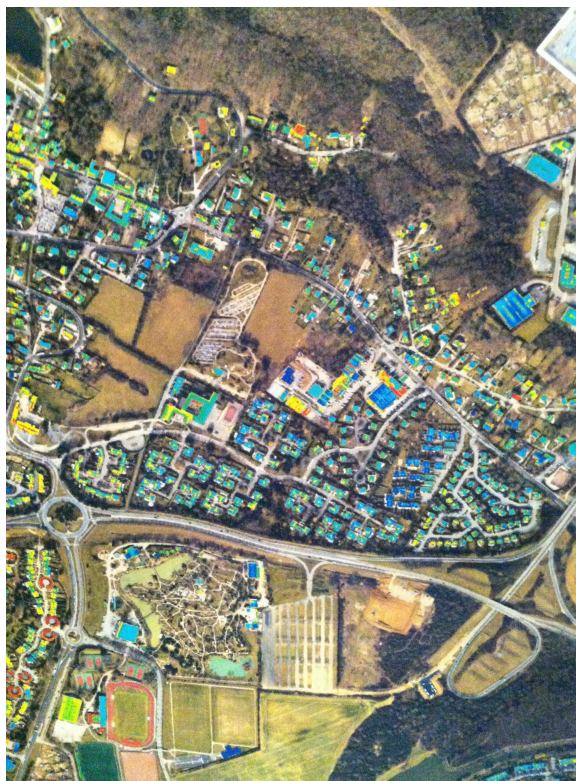
PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE THERMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE D'ÉLANCOURT

La municipalité d'Élancourt a fait réaliser une étude aérienne thermographique de son territoire par un survol effectué le 8 mars 2012.

Les résultats de cette étude ont été présentés en Mairie le 22 mai aux différents syndics de la commune.

Didier Fourneret et Joël Nizart ont assisté à cette présentation, animée par un Chargé de mission Énergie Climat de l'ALEC, Agence Locale de l'Énergie et du Climat.

Il en ressort que, dans les très grandes lignes, nos pavillons ne laissent pas échapper trop d'énergie!



Néanmoins, les interprétations ne sont pas si simples à réaliser. C'est pourquoi, si vous souhaitez en savoir plus sur votre pavillon et si vous avez des projets d'amélioration thermique de votre maison, vous avez la possibilité de demander un rendez-vous avec un technicien de l'ALEC.

Pour ce faire, vous trouverez sur le site de l'AFUL les documents suivants:

- Demande de rendez-vous avec l'ALEC à remplir
- Présentation de la réunion d'information du 22 mai 2013

TONDEUSES À GAZON, TRONÇONNEUSES ET ARRÊTÉ MUNICIPAL DU 23/02/2006

Nous vous rappelons le bon usage des tondeuses à gazon et des tronçonneuses au sein de notre résidence.

Ce bon usage est réglementé par un arrêté municipal du 23/02/2006 que vous trouverez sur le site de l'AFUL.



Ces engins sont interdits le Dimanche toute la journée.

Pour les autres jours, les horaires suivants sont à respecter:

Du lundi au vendredi:

8h30 - 12h00 / 14h30 - 19h00

Le samedi:

9h00 - 12h00 / 15h00 - 19h00

==> Plus généralement, il est souhaitable de ne pas utiliser d'engins de bricolage motorisés en dehors de ces horaires afin de respecter le repos des autres résidents.

PS: Le même arrêté stipule que le brûlage des déchets, même verts, est interdit.

CARTE D'ACCÈS À LA DÉCHETTERIE D'ÉLANCOURT

La ville d'Élancourt met en place un système d'accès individuel par carte à la déchetterie.

Le document à remplir se trouve également sur le site de l'AFUL.



Se rendre directement aux Services Techniques, 34 route de Trappes, avec les documents demandés est le plus simple et le plus rapide, le mercredi de 13h30 à 19h30.

PROBLÈMES DE CANALISATIONS COMMUNES

La société E.A.V. (Entreprise d'Assainissement et de Voirie) est venue procéder au curage des canalisations communes d'eaux usées de notre résidence, conformément au contrat d'entretien que nous avons souscrit avec elle.

Cet entretien régulier permet d'éviter un maximum de problèmes désagréables qui, bien sur, arrivent toujours le weekend ou pendant les vacances.

LES CANALISATIONS PRIVÉES NE SONT PAS PRISES EN COMPTE PAR CE CONTRAT

Cependant, au cas où vous soyez victimes d'un souci de canalisation commune, vous pouvez contacter les syndicats suivants:

Joël NIZART au 12 rue des Pinsons
Jean Crapet au 10 rue des Roitelets
Didier Fournernet au 1 rue des Sansonnets

Si aucun n'est disponible ou présent, vous pouvez joindre la société E.A.V. de Trappes du lundi au dimanche H 24/24 au 01 30 16 15 30.



CAMBRIOLAGES

Les vacances arrivent et les risques de cambriolages aussi, même si nous n'avons pas eu à trop en souffrir jusqu'à maintenant.

Mais, sans prendre aucun risque bien entendu, n'hésitez pas, si vous voyez quelqu'un dans nos rues regarder à droite à gauche, à lui demander si vous pouvez l'aider: en général, cela suffit à décourager les éventuels cambrioleurs.

Vous pouvez également prévenir vos voisins de votre absence estivale et/ou vous adresser à la Police Municipale dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances (voir le site de la Mairie d'Élancourt).



REMPACEMENT DES LAMPADAIRES

Nous avons rencontré différentes entreprises (dont certaines indiquées par les résidents que nous remercions de leur aide) et testé différents types de lanternes. Nous devrions déboucher prochainement sur ce qui nous semble le meilleur rapport Qualité/Prix/Éclairage/Esthétique.

L'installation devrait intervenir avant la fin de l'année.

